



PAPIERS DE RECHERCHE **CRC** WORKING PAPERS SERIES

CRC_WP_2013_13

(mars 2013)

MIEUX CONNAÎTRE LES « PRÉVENTEURS » FRANÇAIS :
ENQUÊTE NATIONALE ET ANALYSE QUANTITATIVE DES DONNÉES

Thomas Audiffren, Jean-Marc Rallo, Franck Guarnieri, Christophe Martin



CENTRE DE RECHERCHE SUR LES RISQUES ET LES CRISES
MINES ParisTech
Rue Claude Daunesse CS10207
06904 Sophia Antipolis Cedex
www.crc.mines-paristech.fr

PAPIERS DE RECHERCHE DU CRC

Cette collection a pour but de rendre aisément disponible un ensemble de documents de travail et autres matériaux de discussion issus des recherches menées au CRC (CENTRE DE RECHERCHE SUR LES RISQUES ET LES CRISES).

Tous les droits afférant aux textes diffusés dans cette collection appartiennent aux auteurs.

Des versions ultérieures des papiers diffusés dans cette collection sont susceptibles de faire l'objet d'une publication. Veuillez consulter la base bibliographique des travaux du CRC pour obtenir la référence exacte d'une éventuelle version publiée.

<http://hal-ensmp.archives-ouvertes.fr>

CRC WORKING PAPERS SERIES

The aim of this collection is to make easily available a set of working papers and other materials for discussion produced at the CRC (CENTRE DE RECHERCHE SUR LES RISQUES ET LES CRISES).

The copyright of the work made available within this series remains with the authors.

Further versions of these working papers may have been submitted for publication. Please check the bibliographic database of the CRC to obtain exact references of possible published versions.

<http://hal-ensmp.archives-ouvertes.fr>

CENTRE DE RECHERCHE SUR LES RISQUES ET LES CRISES
MINES ParisTech
Rue Claude Daunesse CS 10207
06904 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex
www.crc.mines-paristech.fr

Mieux connaître les « préventeurs » français : enquête nationale et analyse quantitative des données

Thomas Audiffren^{ab}, Jean-Marc Rallo^b, Franck Guarnieri^a, Christophe Martin^a
^a MINES ParisTech, Centre de recherche sur les Risques et les Crises, Sophia Antipolis, France
^b PREVENTEO, Le Cannet, France

1. INTRODUCTION

La mise en œuvre d'une politique en matière de gestion de la Santé et de la Sécurité au Travail (SST) implique, pour les entreprises, la mobilisation d'acteurs internes essentiels, les préventeurs. Depuis juin 2012, le législateur français a même décidé d'encadrer le rôle de ces derniers (loi n°2011-867 [1] du 20 juillet 2011). Le déploiement d'un dispositif législatif spécifique souligne l'importance des préventeurs dans la maîtrise des risques professionnels en entreprise [2]. Cependant, une étude bibliographique sur les informations relatives à cette population révèle clairement une connaissance extrêmement limitée voire inexistante du « métier » de préventeur.

Afin de combler cette lacune, MINES ParisTech, en partenariat avec la société PREVENTEO et l'AFNOR, a lancé une enquête quantitative d'envergure [3]. Celle-ci concerne une population de 803 préventeurs (interrogés par téléphone) et a pour objectifs principaux de mieux connaître ces acteurs, mais également les déterminants, perceptions et obstacles à la mise en œuvre d'une politique de prévention des risques professionnels en entreprise. Cet article a pour objet de synthétiser les apports de l'enquête.

Pour répondre à cette problématique, il est scindé en quatre parties. Il débute avec une brève présentation de la méthodologie suivie (partie 1) puis décrit la typologie des préventeurs mise en lumière par l'enquête quantitative (partie 2). L'article propose ensuite une description des déterminants, perceptions et obstacles associés à une politique de prévention en SST (partie 3) avant de revenir sur certaines difficultés et outils utilisés par les préventeurs (partie 4).

2. DESCRIPTION DE LA METHODOLOGIE SUIVIE POUR REALISER L'ENQUETE QUANTITATIVE

La réalisation de l'enquête quantitative ayant permis de toucher plus de 800 préventeurs se décompose en quatre phases distinctes. Ces dernières comprennent la planification du travail d'enquête, la rédaction d'un questionnaire, l'administration de ce dernier par téléphone et, enfin, une phase de traitement et de restitution des résultats. Les développements suivants détaillent chacune de ces phases.

2.1 Phase 1 : Planification

Le point de départ de l'enquête passe tout d'abord par une phase dite de planification. Cette dernière s'appuie sur une étude bibliographique portant sur les notions de « préventeur » et de « politique de prévention ». Elle a pour objet essentiel d'identifier la ou les problématiques majeures à étudier ainsi que les grandes thématiques à aborder dans le questionnaire d'enquête afin d'y apporter des éléments de réponse. Le choix des thématiques retenues s'appuie sur un travail bibliographique ayant permis l'identification de nombreuses références sur les difficultés rencontrées par les entreprises en matière de maîtrise des conformité légales SST [4].

2.2 Phase 2 : Rédaction

Sur la base du travail réalisé en amont lors de la phase 1, la deuxième phase, c'est-à-dire la rédaction d'un questionnaire d'enquête, débute. Une première version « prototype » de ce dernier est établie conjointement par un groupe de travail de MINES ParisTech. Suit alors une étape de validation interne au sein du laboratoire de recherche. Après plusieurs vagues de validations et corrections, une version du « prototype » de questionnaire est communiquée à un préventeur expert en entreprise ainsi qu'à un inspecteur du travail pour une ultime validation du fond de l'enquête. La version ainsi complétée est ensuite confiée à un expert en études statistiques de l'AFNOR pour un « calibrage ». Cette dernière étape a pour objet de modifier uniquement la forme du questionnaire afin d'en faciliter le traitement statistique.

2.3 Phase 3 : Administration du questionnaire

Avant un déploiement à grande échelle auprès du panel complet de préventeurs, le questionnaire est testé par téléphone auprès d'un échantillon d'une dizaine de préventeurs. Cette étape permet de procéder aux derniers ajustements dans la rédaction de l'enquête afin d'en faciliter l'administration. L'ultime version du questionnaire est ensuite administrée par téléphone auprès de 803 préventeurs entre le 20 octobre et le 10 décembre 2008. Les entretiens sont d'une durée moyenne de 30 minutes ce qui est relativement long pour ce type d'enquête. La figure 1 présente la répartition des préventeurs interrogés selon le secteur d'activité de l'entreprise.

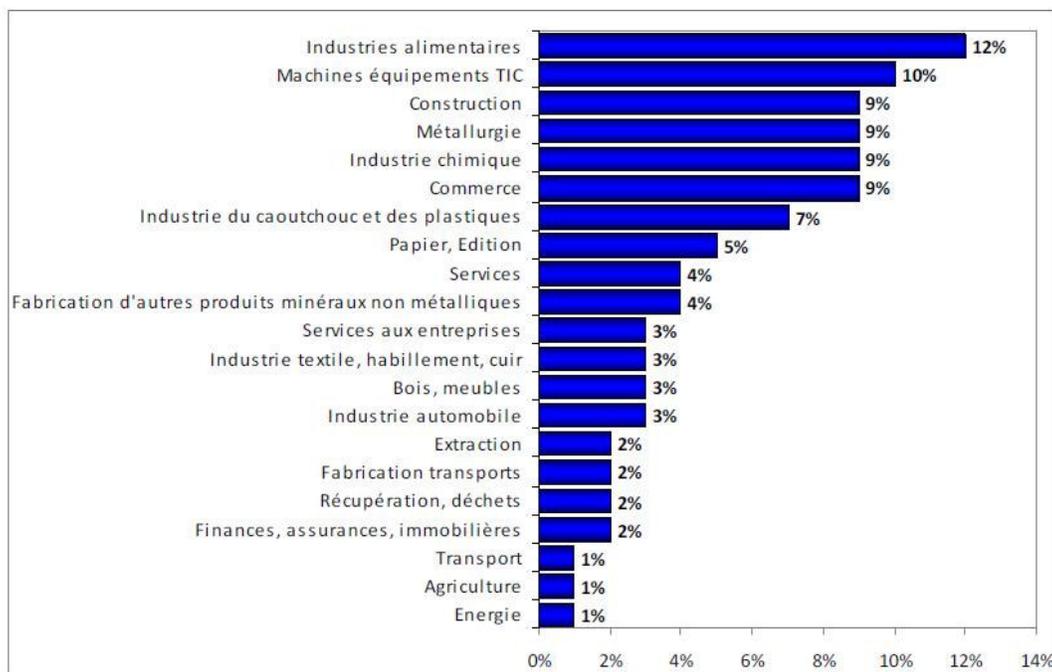


Figure 1 - Répartition de l'échantillon par secteur d'activité

2.4 Phase 4 : Traitement et restitution des résultats

Les données brutes issues de l'administration téléphonique de l'enquête sont relativement peu exploitables en elles-mêmes. Il est en effet nécessaire de procéder à un certain nombre de croisements statistiques de type Analyses des Correspondances Multiples (ACM)[5] ou encore des techniques de classification K-means [6].

Ce traitement « qualitatif » des données permet notamment d'enrichir les résultats en aboutissant à la mise en lumière d'une typologie des préventeurs selon plusieurs caractéristiques. Cette typologie est présentée dans la partie suivante.

3. PROPOSITION D'UNE TYPOLOGIE DES PREVENTEURS

Les premiers résultats croisés de l'enquête permettent d'identifier plus nettement les caractéristiques associées à la population des préventeurs. Il apparaît alors qu'il existe une typologie de ces derniers scindée en trois types distincts. Le premier type regroupe des préventeurs qualifiés de « *managers* », le deuxième comprend les « *préventeurs terrain* » et le troisième les préventeurs ayant une fonction « *d'animateurs SST* ».

3.1 Type 1 : Le « préventeur manager »

Le premier type de préventeur identifié est composé des préventeurs dits « *managers* » (utilisation des libellés issus d'une étude de l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) publiée en juin 2004 [7]). Ces derniers représentent 60% de l'échantillon interrogé lors de l'enquête et se composent essentiellement de responsables Hygiène Sécurité Environnement (HSE), Qualité Sécurité Environnement (QSE), Sécurité Environnement (SE) et Qualité, Hygiène Sécurité Environnement (QHSE). Le plus souvent rattachés directement à la direction générale ou au chef d'établissement, les « *préventeurs managers* » sont récents dans l'entreprise et dans leurs fonctions. Ces acteurs jouent un véritable rôle d'encadrement et gèrent un budget spécifique à la politique de prévention des risques professionnels. Disposant d'un niveau de formation de base élevé, ils bénéficient rarement d'une formation spécifique en matière de SST.

3.2 Type 2 : Le « préventeur terrain »

Le « *préventeur terrain* » constitue le deuxième type de préventeurs identifié lors de l'enquête et représente quant à lui seulement 18% de l'échantillon sondé. Majoritairement regroupés sous l'appellation « responsable sécurité », ces préventeurs sont rattachés à des directions opérationnelles et installés depuis longtemps dans l'entreprise et dans leurs fonctions. Ces derniers gèrent très rarement un budget dédié. A la différence des « *préventeurs managers* », les « *préventeurs terrain* » disposent d'un niveau de formation initiale faiblement élevé mais ont suivi une formation spécifique en SST.

3.3 Type 3 : Le « préventeur animateur SST »

Le troisième et dernier type identifié regroupe les « *préventeurs animateurs SST* » souvent appelés animateurs et coordinateurs sécurité, HSE ou QSE. Ils sont dans la plupart des cas récents dans la fonction, ne disposent pas d'un rôle d'encadrement et ne gèrent aucun budget en matière de prévention. Représentant 22% de l'échantillon interrogé, ces préventeurs se rapprochent des « *préventeurs terrain* » en matière de formation. En effet, ils ont également suivi une formation SST spécifique et disposent d'une formation initiale de niveau intermédiaire voire faible.

De façon générale, il est très utile de noter qu'il n'existe aucune relation entre la typologie des préventeurs et celle des entreprises étudiées. Ceci corrobore l'idée selon laquelle le métier de préventeur n'est pas codifié et recouvre des situations très hétérogènes (exemple : il est possible de trouver un « *préventeur manager* » dans une très grande entreprise certifiée ou dans une entreprise de taille très réduite).

La partie suivante porte quant à elle sur la mise en exergue des déterminants, perceptions et obstacles souvent associés à une politique de prévention en matière de SST.

4. DETERMINANTS, PERCEPTIONS ET OBSTACLES LIES A LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE DE PREVENTION

L'étude des variables composites d'une politique de prévention en entreprise a été réalisée dans le cadre de l'enquête quantitative à l'aide d'une Analyse des Correspondances Multiples (ACM). Cette dernière permet la mise en lumière des éléments clés liés à la réussite (ou à l'échec) d'une politique de prévention.

4.1 Déterminants d'une politique de prévention des risques professionnels

Les résultats de l'enquête confirment différents constats effectués dans d'autres études [8]. Il apparaît en effet que la taille de l'entreprise joue un rôle important dans la mise en place d'une politique de prévention. Plus une structure est grande, plus la prévention est développée. Au-delà, l'appartenance à un secteur d'activité fortement réglementé ou à un groupe international favorisent l'existence d'une culture en matière de SST. A l'inverse, l'enquête révèle que le classement sectoriel des entreprises (exemples : industrie textile, métallurgie, construction,...) semble jouer un rôle beaucoup plus limité en la matière.

4.2 Perception des entreprises concernant la fonction de préventeur

Une idée répandue tend à souligner que le métier de préventeur est perçu comme générateur de contraintes et d'obligations constituant bien souvent des freins à la production ou à la performance économique globale de l'entreprise. Sur ce point, les résultats économétriques de l'enquête relèvent que ce type de perception est très fort dans les entreprises ayant une faible productivité et recourant énormément à la sous-traitance. On constate également que l'augmentation de l'âge de l'entreprise coïncide avec une meilleure perception des atouts du métier de préventeur. Ce dernier point est représenté par la figure 2.

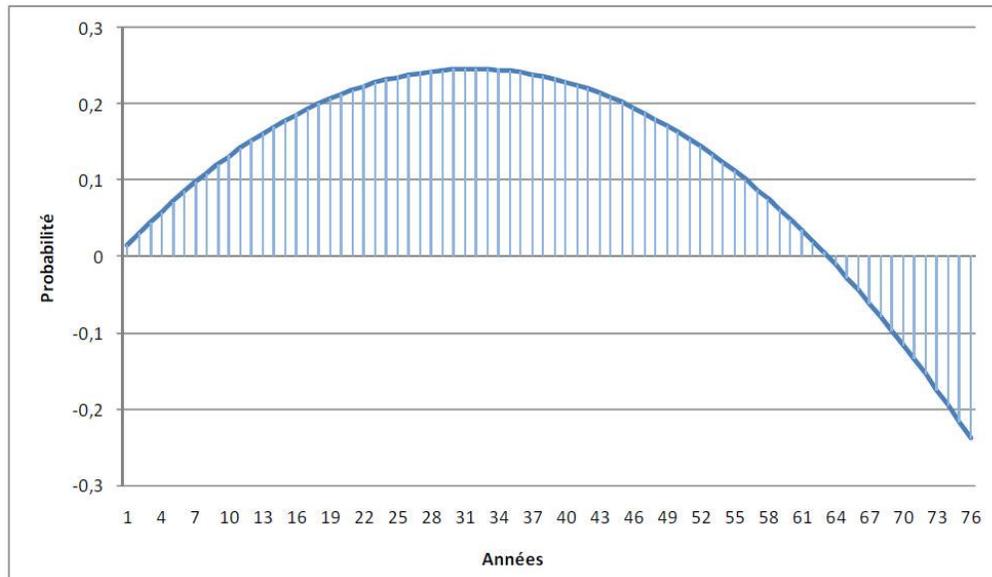


Figure 2 - Perception de la prévention comme génératrice de contraintes qui vont à l'encontre des finalités de l'entreprise, selon l'âge des entreprises

4.3 Obstacles à la conduite d'une politique de prévention des risques professionnels

L'enquête a permis d'identifier une typologie des entreprises sondées (quatre types identifiés allant de la « grande entreprise certifiée » à la « petite entreprise indépendante et non certifiée »). Sur une base de sept obstacles mis en lumière (exemples : contraintes de temps, résistance aux changements, présence d'objectifs conflictuels,...), il apparaît que les plus grandes entreprises se retrouvent bien souvent confrontées à l'ensemble des obstacles. A l'inverse, les entreprises de taille plus réduite déclarent être essentiellement confrontées à une problématique de résistance aux changements. La figure 3 présente les obstacles à la conduite d'une politique de prévention pour les « grandes entreprises certifiées » (type 1).

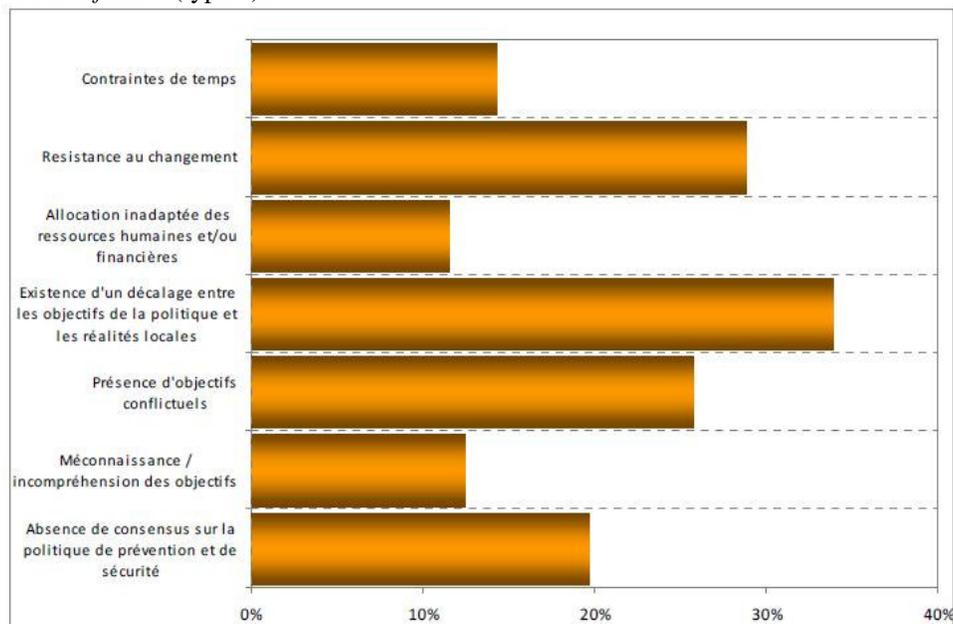


Figure 3 - Obstacles à la conduite d'une politique de prévention dans les grandes entreprises certifiées

5. PROBLEMATIQUES RENCONTREES ET OUTILS UTILISES PAR LES PREVENTEURS

De façon générale l'enquête démontre que les préventeurs rencontrent des difficultés telles que la sensibilisation du personnel (45%), le manque de temps (21%), de ressources humaines et financières (16%), les contraintes de production (12%) ou encore, dans une moindre mesure, le manque d'implication de la direction (7%). A ces difficultés d'ordre général s'ajoutent des problématiques plus spécifiques.

5.1 Problématiques rencontrées par les préventeurs

Les 803 préventeurs interrogés déclarent qu'outre la sensibilisation du personnel, les principales difficultés rencontrées touchent à la maîtrise de la conformité réglementaire ainsi qu'à la réalisation et à la gestion de l'analyse des risques professionnels (aussi appelée « document unique »). En pratique, le travail de veille réglementaire apparaît comme très chronophage et délicat à appréhender par les préventeurs. Concernant l'analyse des risques, les obstacles concernent le caractère chronophage mais également l'inadaptation récurrente des outils disponibles (les outils essentiellement utilisés sont les logiciels informatiques bureautiques classiques tels qu'Excel®, Word®,...). Dans une moindre mesure, les préventeurs soulignent l'existence de difficultés liées à la gestion des indicateurs en matière de sécurité (exemples : Taux de fréquence, taux de gravité,...), aux relations avec les instances représentatives des salariés ainsi qu'aux échanges avec les services de médecine du travail. La figure 4 synthétise la liste des obstacles rencontrés par les préventeurs.

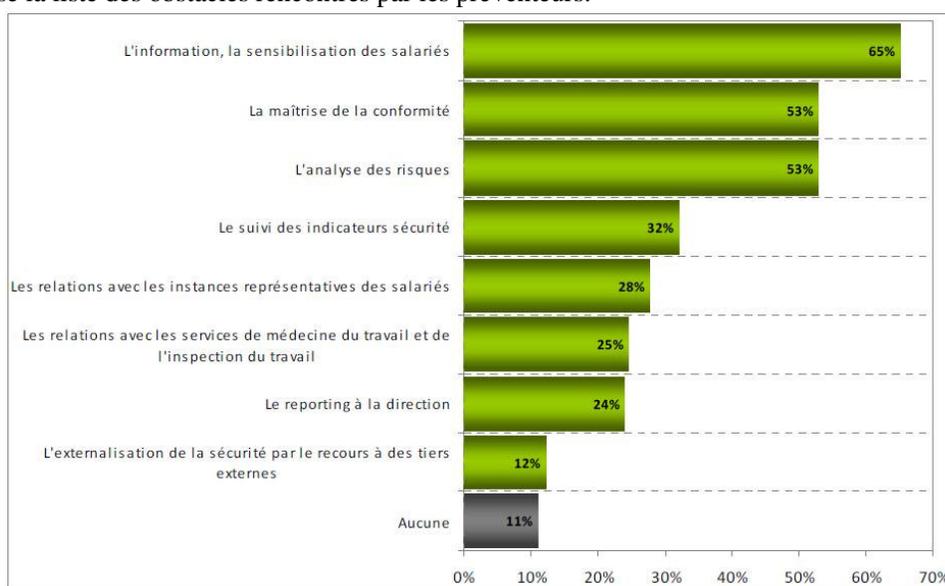


Figure 4 – Les obstacles rencontrés

5.2 Outils utilisés par les préventeurs

Le recours aux outils de formation est essentiellement lié à la réalisation des missions d'information et de sensibilisation à l'égard des salariés. Dans un autre registre, l'utilisation des informations disponibles sur Internet aide les préventeurs à traiter les difficultés en matière de maîtrise de la conformité et d'analyse des risques. Il apparaît également que les préventeurs privilégient souvent le recours à des experts (bureaux de conseil) et à des bases de données pour gérer leur conformité alors que les logiciels spécialisés de gestion des risques sont relativement délaissés. Au moment de la réalisation de l'enquête, il semble que peu d'outils permettent aux préventeurs de gérer efficacement leurs indicateurs ou de faciliter leurs relations avec la direction, les instances représentatives des salariés ou encore la médecine du travail. Il paraît donc utile de souligner l'existence de besoins spécifiques en matière d'outils afin de répondre à ces problématiques.

6. CONCLUSION

Même si le présent article ne présente qu'une vue extrêmement synthétique et partielle de l'enquête quantitative menée, il permet néanmoins de lever le voile sur plusieurs apports significatifs. Il apparaît d'abord qu'il existe une très forte hétérogénéité des situations que recouvre la fonction de préventeur. De même, il semble que l'évolution vers une perception positive de ce métier est directement liée à l'avancée dans le cycle de vie de l'entreprise.

Ensuite, on note que les perceptions négatives et obstacles rencontrés accroissent sensiblement les difficultés auxquelles les préventeurs sont confrontés. Ceci retarde d'autant la mise en œuvre d'une véritable politique de prévention des risques professionnels [9].

Enfin, les problématiques majeures rencontrées par les préventeurs concernent la sensibilisation du personnel, la maîtrise de la conformité réglementaire et la réalisation d'une analyse des risques pertinente. Afin d'y faire face, ils recourent en priorité aux outils de formation, à des bases de données ainsi qu'à des experts externes de type bureaux de conseil. Dans le même temps, le relatif délaissement des logiciels spécialisés apparaît comme préoccupant car ces outils sont souvent très utiles dans la structuration d'une politique de prévention globale et intégrée des risques professionnels, environnementaux, industriels, sanitaires ou d'autres natures [10]. Afin d'approfondir ce point, une seconde enquête quantitative a été lancée par MINES ParisTech, PREVENTEO et l'AFNOR en 2010/2011. Cette dernière porte notamment sur les pratiques d'entreprise en matière de gestion des risques et de la conformité SST ainsi que des apports et limites des processus de certification en la matière [11].

Références

- [1] Loi n°2011-867 du 20 juillet 2011 relative à l'organisation de la médecine du travail.
- [2] Cambon J, Guarnieri F, Groeneweg J, Towards a new tool for measuring Safety Management Systems performance, Proceedings 2nd Symposium on Resilience Engineering, 2006, 2nd Symposium on Resilience Engineering (2006-11-08), Edited by Presses des Mines (France).
- [3] Guarnieri F, Miotti H, Martin C, Besnard D, Rallo JM, Occupational safety and health in France : Practitioners and policy, Edited by AFNOR Group, November 2010.
- [4] Audiffren T, Contribution à la maîtrise des conformités légales en santé et sécurité au travail, Thèse MINES ParisTech, Centre de recherche sur les Risques et les Crises (CRC), Décembre 2012.
- [5] Greenacre MJ, Correspondence Analysis in Practice, 2ème édition, Academic Press, London, 2007.
- [6] Arabie P, Hubert LJ, De Soete G, Clustering and Classification, World Scientific, Singapore, 1999.
- [7] Garrigou A, Peissel-Cottenaz G, Contribution à la découverte des préventeurs et à la caractérisation de leurs besoins en formation continue, Note scientifique et technique NS 244, Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS), Juin 2004.
- [8] Guarnieri F, Martin C, Pratiques et prévention des risques professionnels dans les PME-PMI, Editions Lavoisier, Paris, 2008.
- [9] Audiffren T, Rallo, JM, Guarnieri F, Martin C, A quantitative analysis of health, safety and environment policy in France, ESREL Conference 2013, Amsterdam, Netherlands, September 2013.
- [10] Bourreau L, Audiffren T, Rallo JM, Guarnieri F, Industrial maintenance in the gas sector : the contribution of knowledge bases to compliance evaluation, ESREL Conference 2012, Helsinki, Finland, June 2012.
- [11] Audiffren T, Rallo JM, Guarnieri F, OHS certification and legal compliance management in France: a quantitative survey, ESREL Conference 2013, Amsterdam, Netherlands, September 2013.



MIEUX CONNAÎTRE LES « PRÉVENTEURS » FRANÇAIS : ENQUÊTE NATIONALE ET ANALYSE QUANTITATIVE DES DONNÉES

Mots-clés : Santé et Sécurité au Travail (SST), Enquête quantitative, Préventeur

Résumé

Depuis juin 2012, le rôle des acteurs d'entreprises en charge de la prévention des risques professionnels (aussi appelés préventeurs) est encadré par la réglementation Française (loi n°2011-867 du 20 juillet 2011). Le fait que le législateur s'intéresse à cette population met en lumière son importance dans la mise en œuvre des politiques de prévention des risques professionnels en entreprise. Néanmoins, force est de constater que les connaissances liées au « métier » de préventeur restent limitées. En effet, elles permettent difficilement d'établir un véritable portrait de ces derniers et de réaliser une revue pertinente de l'état des pratiques qu'ils mettent en œuvre pour gérer les risques professionnels (accidents du travail, maladies professionnelles,...).

Afin de mieux connaître les préventeurs et les difficultés qu'ils rencontrent, le Centre de recherche sur les Risques et les Crises de MINES ParisTech a, avec le soutien du groupe AFNOR et de la société PREVENTEO, déployé une enquête quantitative d'envergure nationale (803 préventeurs en entreprise interrogés). Elle vise trois objectifs essentiels : (1) mieux cerner la cible des préventeurs et leur structure d'appartenance ; (2) analyser les freins et les obstacles auxquels sont confrontés les préventeurs, particulièrement en ce qui concerne la perception de l'entreprise (direction et autres salariés) sur l'importance accordée à ce métier ; (3) identifier les ressources utilisées par les préventeurs pour gérer les problématiques Santé, Sécurité au Travail.

Thomas AUDIFFREN
MINES ParisTech

Jean-Marc RALLO
PREVENTEO

Franck GUARNIERI
MINES ParisTech

Christophe MARTIN
MINES ParisTech

MINES ParisTech
CRC - Centre de recherche sur les Risques et les Crises
rue Claude Daunesse, CS 10207
06904 Sophia Antipolis Cedex
France

